MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-GERMAINE-BOULÉ

Le 16 juin 2025

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GERMAINE-BOULÉ

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024.

Les états financiers 2024 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Trudel Lapointe Collard Inc. et ont été déposés officiellement par la Directrice générale pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du 5 mai 2025.

À la suite de la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables ».

L'exercice financier 2024 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 76 535 $. Fidèle à sa volonté de gérer rigoureusement les fonds publics, la municipalité a concentré ses efforts sur les services essentiels et les projets structurants en cours.

Une part importante des ressources consacrée à la poursuite des démarches liées à la recherche de solution pour l'approvisionnement en eau potable ainsi qu'au projet d'assainissement des eaux usées, deux priorités qui mobilisent toujours l'attention du conseil municipal.

Au 31 décembre 2024, la dette nette à long terme pour l'ensemble de la municipalité est de 1 038 816 $ par rapport à 846 679 $ en 2023.

<u>État financiers de l'exercice 2024</u>

Sur les charges totales de 1 527 176 $, 764 347 $ constituent des frais pour des obligations et des quotes-parts incontournables

- Quote-part de la MRC Abitibi-Ouest : 120 044 $
- Sûreté du Québec : 50 854 $
- Gestion des matières résiduelles : 118 734 $
- Gestion de la dette : 50 857 $
- Salaires et charges sociales des employés et des élus : 423 858 $

Verso

Rémunération et allocation des membres du conseil municipal

En conformité avec l'article 11, la Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit. La rémunération totale pour l'année 2024
incluant l'allocation de dépenses se chiffre à 29 344 $.

Titre	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Maire	7 348 $	2 818 $	10 166 $
Conseiller #1	1 281 $	635 $	1 916 $
Conseiller #2	2 206 $	1 103 $	3 309 $
Conseiller #3	2 566 $	1 456 $	4 022 $
Conseiller #4	2 256 $	1 162 $	3 418 $
Conseiller #5	2 166 $	1 083 $	3 249 $
Conseiller #6	2 176 $	1 088 $	3 264 $
Grand total			**29 344 $**

Grandes orientations futures

Le conseil municipal poursuit ses efforts pour planifier les investissements qui répondent aux besoins actuels et futurs de la communauté. Bien que plusieurs projets soient en cours d'analyse ou en attente de financement, les élus demeurent mobilisés pour faire avancer les dossiers prioritaires.

Parmi les grandes orientations envisagées on retrouve :

- La mise en place des infrastructures nécessaire à la gestion de l'eau potable et des eaux usées ;
- La réfection (pose d'une couche de traitement de surface) sur le Chemin J.-Alfred-Roy section nord ainsi que pour le rang 10 et 1 section ouest de la traverse (secteur identifié depuis plusieurs années comme nécessitant une intervention ;
- La remise en état du ponceau du ruisseau Cameron (rue Principale) ;
- L'évaluation de la condition des ponts situés aux rangs 4 & 5 (secteur est et ouest), en vue de planifier les mises à niveau nécessaires.

Conclusion

Au nom du conseil municipal, je tiens à souligner l'engagement et le dévouement de l'ensemble des employés municipaux. Leur travail rigoureux et leur professionnalisme ont grandement contribué à la bonne gestion de nos services.

Nous souhaitons également remercier sincèrement les nombreux bénévoles qui, par leur générosité et leur implication, enrichissent la vie communautaire de Sainte-Germaine-Boulé. Leur contribution est précieuse et essentielle à la vitalité du milieu.

Je vous souhaite à tous et à toutes, un bel été !

Jaclin Bégin,
Maire